

Mobilisation contre le travail des enfants au Burundi

PANA, 10/06/2008 Bujumbura, Burundi - Quelque 654.000 enfants travaillent au Burundi en violation des normes internationales et de la législation nationale en la matière, a révélé mardi, le directeur général du ministère burundais de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, M. Pierre Ntirabampa. M. Ntirabampa, qui s'adressait à un atelier de mobilisation des décideurs, acteurs et partenaires sur le phénomène du travail des enfants, a, citant des statistiques, affirmé par ailleurs que 20.000 enfants vivent dans la rue -une bonne partie y étant nés-, tandis que 30.000 autres de moins de 15 ans sont scolarisés.

"Dans notre pays, les enfants potentiellement voués aux travaux illégaux, dangereux et parfois immoraux, sont les orphelins de guerre et du VIH/SIDA, les enfants de la rue et les enfants chefs de ménage en situation d'extrême pauvreté", a-t-il précisé, ajoutant que les effectifs des enfants orphelins s'élèvent à 835.996 dont 250.000 du SIDA. Les secteurs les plus concernés par le travail illégal des enfants sont ceux de l'agriculture familiale et des plantations industrielles, le petit commerce, les petites unités de production, les services de l'économie informelle urbaine ainsi que les travaux domestiques, a encore dit le confédéré. Il a émis une série de propositions au gouvernement burundais qui a déjà ratifié et doit appliquer les conventions pertinentes, à savoir la 138 et la 182 relatives respectivement à la fixation de l'âge minimum d'admission à l'emploi et à l'abolition des pires formes du travail des enfants. Il a sollicité le concours et l'implication des plus hautes autorités du pays, des ministères techniques directement concernés, des employeurs, des travailleurs, des professionnels de l'information et de la communication et des partenaires internationaux et de la Société civile pour appuyer la campagne de sensibilisation en cours contre le travail des plus petits dans le pays. Cette campagne aidera notamment à l'élaboration d'un plan d'actions national pour l'abolition des pires formes du travail des enfants et la conception d'un programme de retrait des enfants déjà impliqués dans ce phénomène, a fait savoir M. Ntirabampa. Le Burundi se joindra au reste du monde pour commémorer, le 12 juin prochain, la Journée internationale de lutte contre le travail des enfants, d'après la même source qui a précisé que le thème de l'année au niveau national sera: "Les parents au travail, les enfants à l'école".